

**DEPARTEMENT
DES YVELINES**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR
LA DESTRUCTION DES RESIDUS URBAINS**

**Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye**

Siège : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

**SEANCE DU
16 janvier 2018**

PUBLIE LE : 23 janvier 2018

**Délibération n°160118-4 : Contrats pour l'action et la performance au recyclage BAREME F
CITEO**

L'an deux mille dix-huit, le seize janvier à dix-neuf heures, le Comité du Syndicat Intercommunal pour la Destruction des Résidus Urbains, dûment convoqué par le Président le neuf janvier, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Saint-Germain-en-Laye, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur **Jean-Luc GRIS**, Président du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 16 JANVIER 2018

Présents

**CA SAINT-GERMAIN
BOUCLES DE SEINE**

Serge CASERIS, DELEGUE TITULAIRE
Franziska JADIN, DELEGUEE TITULAIRE
Marie-Claude MEGE, DELEGUEE TITULAIRE
Mary-Claude BOUTIN, DELEGUEE TITULAIRE
François ALZINA, DELEGUE SUPPLEANT
Gilbert AUDURIER, DELEGUE SUPPLEANT

**CU GRAND PARIS SEINE
ET OISE**

Jean-Luc GRIS, DELEGUE TITULAIRE
Albert BISCHEROUR, DELEGUE TITULAIRE
Christophe DELRIEU, DELEGUE TITULAIRE
Dominique PIERRET, DELEGUE TITULAIRE
Eric ROGER, DELEGUE TITULAIRE
François DAZELLE, DELEGUE TITULAIRE
Georges MONNIER, DELEGUE TITULAIRE
Jocelyn REINE, DELEGUE TITULAIRE
Julien LORENZO, DELEGUE TITULAIRE
Lucas CHARMELE, DELEGUE TITULAIRE
Philippe GESLAN, DELEGUE TITULAIRE
Pierre GAILLARD, DELEGUE TITULAIRE
Ghislaine SENE, DELEGUEE TITULAIRE
Daniel MOLINA, DELEGUE SUPPLEANT
Denis FAIST, DELEGUE SUPPLEANT

Absents excusés

**CA SAINT-GERMAIN
BOUCLES DE SEINE**

Arnaud PERICARD, DELEGUE TITULAIRE
Mark VENUS, DELEGUE TITULAIRE
Michel LEPERT, DELEGUE TITULAIRE
Samuel BENOUDIZ, DELEGUE TITULAIRE
Isabelle BRARD, DELEGUEE SUPPLEANTE
Marie ROUYERE, DELEGUEE SUPPLEANTE
Jean-François RAMBICUR, DELEGUE SUPPLEANT
Jean-Jacques MSICA, DELEGUE SUPPLEANT
Jean-Louis RICOME, DELEGUE SUPPLEANT
Nicolas LEGUAY, DELEGUE SUPPLEANT

**CU GRAND PARIS SEINE
ET OISE**

Fabrice POURCHE, DELEGUE TITULAIRE
Jean-Luc SANTINI, DELEGUE TITULAIRE
Fatiha EL MASAUDI, DELEGUEE SUPPLEANTE
Patricia HAMARD, DELEGUEE SUPPLEANTE
Suzanne JAUNET, DELEGUEE SUPPLEANTE
Khattari EL HAIMER, DELEGUE SUPPLEANT
Marc HONORE, DELEGUE SUPPLEANT
Patrick MEUNIER, DELEGUE SUPPLEANT
Philippe PASCAL, DELEGUE SUPPLEANT

Assistaient à la séance

Monsieur Matthieu SAILLARD, Directeur Général des Syndicats Intercommunaux
Monsieur Jean-Michel ARBASSETTE, Direction Général Adjoint des Syndicats Intercommunaux
Madame Emilie LAMBERT, Responsable du SIDRU
Madame Géraldine DUCROCQ, Assistante des Syndicats Intercommunaux
IL INGENIERIE : Madame Isabelle LEGROS, Assistant à maîtrise d'ouvrage
AZALYS : Monsieur Eric BAILO, Directeur

<i>Communauté Urbaine</i>	:	1 (10 communes)
<i>Communauté d'Agglomération</i>	:	1 (5 communes)
QUORUM	:	16
<u>Délégués présents</u>	:	21
<u>Pouvoirs</u>	:	3
<u>Délégués comptant pour le vote</u>	:	23

SIDRU / CS -160118-4

**OBJET : CONTRATS POUR L'ACTION ET LA PERFORMANCE AU RECYCLAGE
BAREME F CITEO**

RAPPORTEUR : Monsieur le Président

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2224-13 et L.2224-16 ;

CONSIDERANT que le cahier des charges d'agrément de la filière des emballages ménagers a été adopté le 29 novembre 2017, en application des articles L 541-10 et R 543-53 du Code de l'Environnement ;

CONSIDERANT qu'un nouveau barème de soutien F sera appliqué à partir du 1^{er} janvier 2018 ;

CONSIDERANT que trois sociétés, dont Eco-emballages, se sont vues délivrer un agrément pour la période 2018-2022 ;

CONSIDERANT qu'Eco-emballages a fusionné avec la société Ecofolio pour donner la société CITEO ;

CONSIDERANT qu'un contrat en matière de collecte et de traitement des déchets ménagers a été proposé au SIDRU par la société CITEO ;

LE COMITE,

Après avoir entendu les explications de son Président et en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

AUTORISE le Président à signer le Contrat pour l'Action et la performance 2022 avec CITEO pour la période 2018-2022.

Fait à Saint-Germain-en-Laye, le 23 JAN. 2018

Transmis en Préfecture et affiché le

23 JAN. 2018

Pour Extrait Conforme



Jean-Luc GRIS
Président du Syndicat Intercommunal